



DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Cours

Démocratie et droit de vote

SCH-1101-1

Programme d'études

Vie sociale et politique

Novembre 2008

Éléments de la définition du domaine d'évaluation

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours, et cela, autant pour des fins d'aide à l'apprentissage que pour des fins de sanction et de reconnaissance. Elle comporte également de l'information relative aux spécifications de la situation d'évaluation pour des fins de sanction pour le cours visé.

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation. On les retrouve dans les cours, ils sont des repères qualitatifs importants pour rendre valide l'évaluation des apprentissages. Les catégories d'actions ont servi à l'élaboration des critères d'évaluation.

Les **indicateurs** sont dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation. Les indicateurs permettent de rendre opérationnel le critère d'évaluation.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur est lié à une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à côté de l'indicateur.

Les **savoirs essentiels** font partie, tout comme les compétences polyvalentes, d'un ensemble de ressources à mobiliser dans le traitement d'une situation d'évaluation.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

La partie **Contenu et pondération de l'évaluation** assure la correspondance entre un cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie **Spécifications de la situation d'évaluation** donne les balises pour l'élaboration de situations d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance.

Note : Les éléments de la définition du domaine d'évaluation proviennent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Contenu et pondération de l'évaluation

Cours : *Démocratie et droit de vote*

SCH-1101-1

Cours : Démocratie et droit de vote Domaine d'apprentissage : Domaine de l'univers social Programme d'études : Vie sociale et politique	Compétences polyvalentes ¹ : Communiquer. (CP1) Exercer son sens critique et éthique. (CP5)
Classe de situations Consultations populaires	
Critère d'évaluation : C1 Reconnaissance adéquate de la fonction et des conditions d'exercice du droit de vote (25 %)	
Indicateurs :	
1.1 Détermine la fonction et les conditions d'exercice du droit de vote. (CP5)	
1.2 Identifie les conditions d'exercice : lieu, mode de scrutin, etc. pour exprimer son droit de vote. (CP5)	
1.3 Définit les conditions de sa participation à la consultation populaire à partir de l'information recueillie. (CP1)	
Critère d'évaluation : C2 Représentation éclairée des enjeux (35 %)	
Indicateurs :	
2.1 Discerne les avantages et les inconvénients individuels et collectifs du projet soumis à la consultation populaire. (CP5)	
2.2 S'informe sur les enjeux auprès de sources diversifiées. (CP1)	
2.3 Élabore sa représentation personnelle des enjeux à l'aide d'échanges avec d'autres personnes. (CP1)	
2.4 Exprime son opinion dans un débat à la suite d'échanges avec d'autres personnes. (CP1)	
Critère d'évaluation : C3 Prise de position justifiée (40 %)	
Indicateurs :	
3.1 S'appuie sur son jugement lié aux valeurs démocratiques pour prendre position par rapport au projet soumis au processus de consultation populaire. (CP5)	
3.2 Exprime son choix en respectant les conditions inhérentes à l'exercice du droit de vote. (CP5)	
3.3 Justifie son choix. (CP1)	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique (CP5) et raisonner avec logique (CP6). Les compétences polyvalentes se développent tout au long du parcours de l'élève et dans différents cours. L'analyse du contenu des cours a démontré que leurs manifestations sont étroitement liées aux indicateurs des critères d'évaluation en lien avec les attentes des cours.

Spécifications de l'évaluation Sanction et reconnaissance

Situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Consultations populaires*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte.

Critères d'évaluation et indicateurs

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins d'évaluation en sanction et reconnaissance. Cependant, les indicateurs ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent être en quantité suffisante pour fournir une mesure juste du critère.

- ❖ (C1) **Reconnaissance adéquate de la fonction et des conditions d'exercices du droit de vote**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 1.1 à 1.3.
- ❖ (C2) **Représentation éclairée des enjeux**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 2.1 à 2.4.
- ❖ (C3) **Prise de position justifiée**
Pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi les numéros 3.1 à 3.3.

Justification de la pondération

- ❖ Les indicateurs reliés aux critères 2 et 3 semblent les plus sollicités pour démontrer l'expression des droits démocratiques. La pondération accordée à ce critère représente 75 % de la note finale.

Savoirs essentiels visés

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi les éléments qui suivent.

- ❖ Droit de vote
- ❖ Valeurs démocratiques
- ❖ Lecture et cartes géopolitiques du Canada
- ❖ Paliers de gouvernement
- ❖ Système électoral
- ❖ Débat
- ❖ Enjeu électoral
- ❖ Sources d'information

Outils de collecte de données

Les outils de collecte de données doivent être pertinents à chacun des critères d'évaluation et liés aux tâches demandées.

Instruments d'évaluation

L'instrument d'évaluation privilégié en situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle. Le rendement de l'adulte doit être traduit dans une grille d'évaluation pour chaque critère. Cette grille est élaborée en fonction des données recueillies par les outils de collecte en lien avec les indicateurs.

Conditions particulières

- ❖ Les durées sont établies au regard du temps nécessaire pour effectuer chacune des tâches.
- ❖ Les ressources matérielles associées aux situations d'évaluation peuvent se trouver parmi les suivantes : lois électorales, Code Morin, constitution d'organismes, information gouvernementale, médias, programmes politiques, charte québécoise des droits et libertés, presse écrite et électronique, etc.

Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.